

REUNION du 10 décembre 2014

L'an deux mil quatorze, le dix décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry BLASZEZYK, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 2 décembre

Présents : T. BLASZEZYK, J. BOULERNE, F. GORCE, D. BROUSSE, S. DAVID, O. CHEVOLEAU, N. HELE (CHAMARD), C. THUREAU-BLUMBERG

Absents excusés : B. COURDÉ donne procuration à T. BLASZEZYK
J. DARJO donne procuration à J. BOULERNE
N. LE DANNOIS donne procuration à D. BROUSSE
I. PROTEAU donne procuration à O. CHEVOLEAU
R. ZAPATA, JC GUERAIN, A. BERNARD

Secrétaire : D. BROUSSE

1.-. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 06 NOVEMBRE 2014

Le compte rendu est modifié comme suit :

- point 6 : odeurs sur la commune : remplacer bassin des GLAC par Armor Protéines (GLAC)
- questions diverses : il fallait lire Monsieur le Maire signale qu'il y a des rats sur la Commune, et non Mme HELE.

Le reste sans changement est approuvé à l'unanimité.

2.-. CIMETIERE REHABILITATION DES TOMBES ABANDONNEES

Monsieur le Maire signale que des tombes semblent abandonnées, certaines risquent de tomber et sont dangereuses pour les personnes venant se recueillir. Il propose de mettre en place une procédure et demande à un ou plusieurs conseillers de se renseigner auprès des Ets Secourgeon de Surgères pour la marche à suivre afin de respecter la loi funéraire. Mmes Hele et David se proposent, le Conseil accepte à l'unanimité de confier cette tâche à Mmes Hele et David.

3.-. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Mr le Maire fait part au Conseil qu'il a reçu de la Maitre ROME, une demande de déclaration d'intention d'aliéner un immeuble situé chemin des Longées section C n° 1110 d'une superficie de 651 m². Le Conseil, à l'unanimité, décide de ne pas user de son droit de préemption.

4.-. VŒUX DU MAIRE

Monsieur le Maire propose de fixer la date des vœux du Maire aux administrés. Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de retenir la date du vendredi 16 janvier 2015 à 19 h à la salle des fêtes.

5.-. PREPARATION BUDGET 2015 : PROJETS

Monsieur le Maire propose aux Conseillers de réfléchir sur les projets 2015, travaux ou achats, et demander des devis, voire pour une réalisation ultérieure.

6.-. QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a voté contre le projet de méthanisation lors du conseil communautaire Aunis Sud. Aucun élément nécessaire à l'étude de ce dossier n'avait été fourni.
Il informe aussi le conseil de la réunion du conseil communautaire d'hier soir sur le PEL concernant l'harmonisation des prix des centres de loisirs.
Il fait le point sur les invitations reçues et remerciements :
 - concert du conservatoire de musique de la CDC le vendredi 12 décembre à Castel Park à Surgères.
 - course pédestre à Aigrefeuille le 22 février 2015
 - signature du contrat de territoire du Pays d'Aunis 2014-2016 au centre rencontre à St Sauveur d'Aunis le jeudi 18 décembre à 18 h en présence du Président de Région Jean-François Macaire, du Président du Pays d'Aunis Joël Dulphy, du 1^{er} Vice Président du Conseil Régional et du Conseiller Régional élu référent du Pays

D'Aunis Alain Bucherie.

Monsieur le Maire signale aux conseillers qu'une salle est souvent demandée suite à des obsèques pour réunir la famille. Le Conseil décide de prêter gracieusement une salle aux familles de la commune.

Remerciements du Père Mickaël pour le prêt de la salle des fêtes du 23 novembre.

Prochain Conseil : vendredi 9 janvier à 19 h.

Permanence des Elus : samedi 10 janvier : Sophie David

Les autres permanences seront décidées à la prochaine réunion.

- Cécile Thureau-Blumberg va contacter EDF pour avoir des devis pour les bornes de recharge Rapide pour les véhicules électriques.
- Sophie David signale qu'un panneau de signalisation concernant la coiffeuse a disparu, A l'intersection de la rue du Stade et la rue du Pont Blanchet.
- Olivier Chevoleau demande si le camion citerne stationné sur le parking du stade est en Sécurité. Mr le Maire a rencontré Mr Verbois qui lui a confirmé qu'il n'y avait aucun risque.
- Jacqueline Boulerne fait part au Conseil du passage en PES V2 (dématérialisation de documents pour la comptabilité à compter du 1^{er} janvier 2015. Un devis du Syndicat AGEDI D'un montant de 555 € HT pour la 1^{ère} année et de 390 € HT à partir de la 2^{ème} année avec Commande de 2 clés RGS 2** au prix de 150 € HT par clé/3ans a été accepté à l'unanimité.

Arrivée de Mr Alain Bernard à 20 h 53.

Elle signale au Conseil que cette année, les étrennes des employés seront en bon d'achat de 50 €.

Elle informe le Conseil qu'une nouvelle plainte d'une famille a été déposée en mairie. Cet enfant subit des agressions physiques et verbales de la part de certains de ses camarades. Joèle Darjo, Sophie David et elle-même ont fait la surveillance dans la cour et en effet, Les enfants sont très agressifs pour certains. Une 3^{ème} personne sera donc recrutée pour La surveillance de la pause méridienne. Elle signale qu'un courrier sera envoyé à tous les Parents pour leur signaler cette violence et des sanctions qui seront prises pour les Elèves violents.

Mr le Maire refuse de prendre en compte la somme demandée par la Commune de Puyravault pour les dépenses du RPI, celle-ci étant trop élevée.

Arrivée de Mr Jean-Christophe Guérain à 21 h 05.

- Alain Bernard propose de mettre en place un concours de maisons décorées pour Noël. Le Conseil accepte, mais pour cette année, Mr Bernard accompagné de plusieurs Conseillers visiteront les maisons décorées et leur attribueront une note. Des chèques cadeaux d'un montant de 20, 40 et 60 € seront distribués aux gagnants lors des vœux le 16 janvier.
- Jean-Christophe Guérain annonce le décès de Mme Moulin Christiane. Ses obsèques auront lieu le mardi 16 décembre à 14 h 30 en l'église de Vouhé.
- David Brousse fait part des informations de Nadine Le Dannois :
 - pour la bibliothèque pas de renouvellement de livres et peu de fréquentation.
 - pour le scrabble : 2 personnes sont assidues, reconduit pour le 12 et 16 janvier.

Il informe le Conseil qu'il a reçu des devis des sociétés SORAM, DESK CENTER et REX ROTARY pour le changement du photocopieur. Plusieurs Options : soit occasion reconditionnée en location ou achat, soit neuf en location ou neuf à l'achat. Le Conseil, après en avoir délibéré, décide la location d'un Kyocera Mita de la Société SORAM Réf 2551C1, neuf + maintenance pour un montant à l'année de 1 478.40 € TTC (coût en fonction du nombre de copies à l'année).

La séance est levée à 22 h 30.

Fait et délibéré, les jours mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

LASZEZYK Thierry	BOULERNE Jacqueline	COURDÉ Bernadette Absente excusée	GUERAIN Jean-Christophe	BROUSSE David
LE DANNOIS Nadine Absente excusée	DARJO Joèle Absente excusée	PROTEAU Isabelle Absente excusée	BERNARD Alain	CHEVOLEAU Olivier
HELE (CHAMARD) Nicole	GORCE François	DAVID Sophie	THUREAU- BLUMBERG Cécile	ZAPATA Rudy Absent excusé